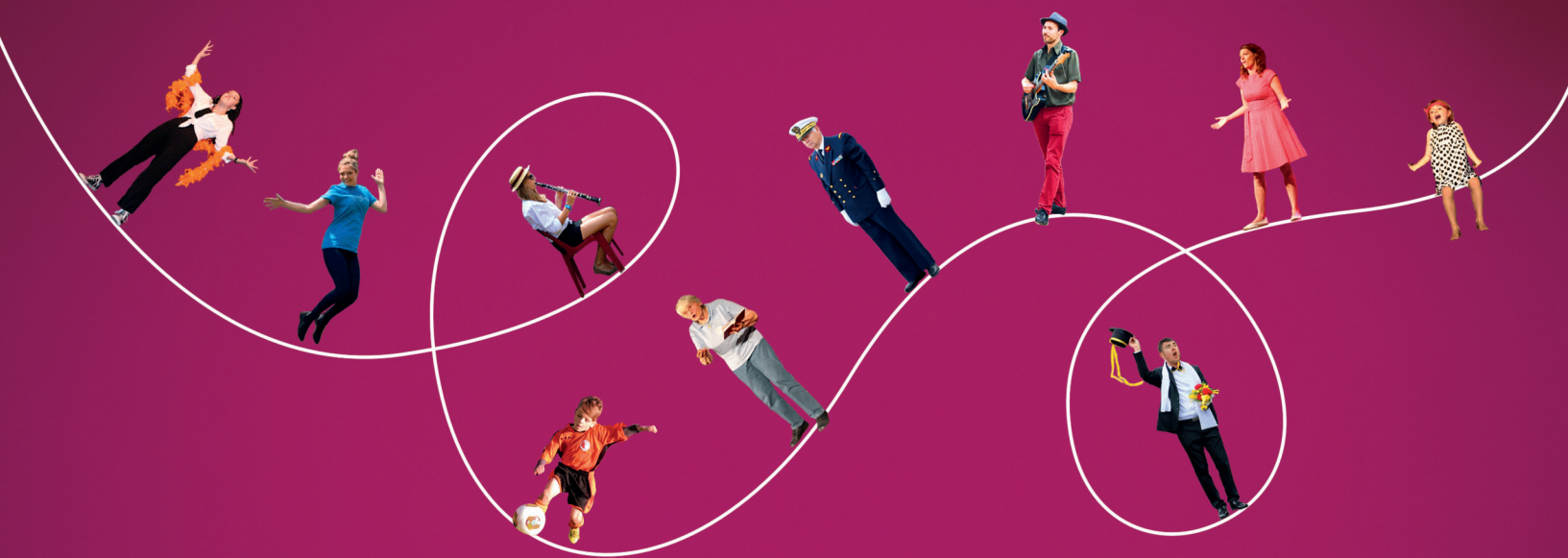


Bulletin municipal de Limas 2020



Bonne Année 2021



Pêle-mêle





Madame,
Monsieur,
Chère Limassienne,
Cher Limassien,

Au regard de l'actualité, nous pouvons affirmer que la santé est notre bien le plus précieux. Nous venons de terminer une année éprouvante et nous traversons toujours une crise sanitaire

sans précédent. Cette année 2020 a lancé un défi à chacun d'entre nous : jour après jour, il a fallu nous adapter à de nouveaux protocoles, de nouvelles règles sanitaires, de nouvelles contraintes et directives.

L'épidémie de COVID-19 a touché de nombreuses familles. J'ai une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés, ceux qui souffrent et ceux qui sont isolés, nos aînés et les personnes vulnérables, que nous devons continuer à protéger. Je pense aussi aux soignants et à toutes les autres professions en première ligne.

Mes pensées vont également au monde économique qui subit les dommages collatéraux de cette pandémie : les commerçants et artisans contraints de fermer leurs portes de manière provisoire ou définitive, les entreprises en difficulté et leurs employés au chômage.

Sans oublier le monde culturel et le monde associatif qui sont mis à rude épreuve depuis le début de la crise. Pour la première fois, ce bulletin ne peut se faire l'écho de leurs activités mises entre parenthèses pendant cette période. Pour autant,

et je tiens à le souligner, le lien entre les associations et les adhérents n'a jamais été rompu grâce à la bienveillance de leurs bénévoles. Nous n'avons jamais été aussi convaincus que la culture est un bien essentiel.

Malgré un contexte difficile, le projet d'extension du restaurant scolaire a pu être mené à bien durant cette année 2020. Vous savez la primauté que j'accorde à l'éducation et à la jeunesse ; il était nécessaire d'offrir aux écoliers de Limas un lieu spacieux, lumineux et confortable.

Je souhaite retenir de cette année achevée, cette belle valeur qu'est la solidarité. Elle a raisonné si fort dans notre commune. Une fois de plus, nous avons pu compter sur l'engagement de bénévoles, pour la confection et la livraison de masques, mais aussi pour le maintien d'un service de prêt de livres à la médiathèque municipale. Je veux leur rendre hommage et les remercier pour leur dévouement. C'est pourquoi ce bulletin municipal se devait de retracer leur cheminement, leur organisation et leur engagement au service du collectif.

Merci enfin à mes collègues élus et au personnel municipal qui ont poursuivi leurs actions et leurs missions sur le terrain, en télétravail ou lors de permanences, pour permettre la continuité du service public.

Après cette année 2020 sur le fil, tissons ensemble celle à venir avec espoir et confiance. Belle année 2021 à vous, à vos proches et à ceux qui vous sont chers.

Michel Thien

Maire de Limas

Vice-Président du Conseil Départemental

SOMMAIRE

Equipe municipale	4-5
Commissions municipales	6
Délégués de quartiers	7
CMJ	8
A votre service, démarches administratives	9
Agglo Villefranche Beaujolais Saône	10-11
Portraits de... bibliothécaires bénévoles	12-13
Ecoles	14
Micro-crèche / RAM	15
Masques en tissu	16
Pendant le confinement	17
Travaux du restaurant scolaire	18-19
Médiathèque Municipale	20

Lutte contre le moustique tigre	21
Défibrillateurs	22
52 gestes pour la planète	22
Expression libre	23

LIMAS – Bulletin municipal officiel – Janvier 2021
 Directeur de publication : Michel THIEN
 Rédaction, documentation, diffusion :
 mairie de Limas – Tél. 04 74 02 27 90 -
 contact@limas.fr
 Diffusion gratuite
 Crédit photo : mairie de Limas, associations, Freepik
 Conception, réalisation, impression : GKLY
 230, chemin des Pommières – 69400 Villefranche-
 sur-Saône – Tél. 07 86 26 95 18

L'équipe Municipale



Michel THIEN - Maire de Limas,
Vice-Président du Conseil Départemental
Permanences : sur rendez-vous



Pascal GIRIN
1^{er} adjoint délégué à la sécurité, à la concertation et vie de quartier, au logement
Permanences : vendredi, de 9h à 11h,
sur rendez-vous



Edith LAFORET
Adjointe déléguée à la petite enfance et à la jeunesse et au sport
Permanences : lundi, de 10h à 11h,
sur rendez-vous



Daniel BRAYER
Adjoint délégué aux travaux et bâtiments, à la voirie et au suivi de la TLPE
Permanences : mercredi, de 14h à 16h,
sur rendez-vous



Véronique PARIOT
Adjointe déléguée au développement durable et à l'urbanisme
Permanences : samedi matin,
sur rendez-vous



Gilles BOUVANT
Adjoint délégué aux finances, aux ressources humaines et au développement économique
Permanences : jeudi, de 11h à 12h,
sur rendez-vous



Mireille CALEYRON
Adjointe déléguée aux affaires scolaires et au restaurant scolaire
Permanences : lundi, de 10h à 11h,
sur rendez-vous



Gilbert JOMAIN
Adjoint délégué aux espaces verts, au fleurissement et aux fêtes et cérémonies
Permanences : lundi, de 9h à 12h,
sur rendez-vous



Catherine GIRAUD
Adjointe déléguée aux affaires sociales, à la culture et au CMJ
Permanences : samedi de 9h à 11h,
sur rendez-vous

Salle du conseil municipal

Elle se situe au rez-de-chaussée de la maison des associations.



Claude KALFON
Conseiller Municipal délégué
à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel,
au devoir de mémoire et à la citoyenneté



Jean-Christophe WADBLED
Conseiller Municipal délégué
aux réseaux et aux fluides



Anne RIVET



Yvette JONCHY



Sylvie LACHIZE



Paul TROUVE



Delphine DUC



Jean-Luc CHEVALIER



Sylvie AUCAGNE



Ludovic PINCON



Annie DECK



Eric MARTIN



Valérie VACHE



Bertrand SILVY



Thierry GIRARDOT



Lucie RIVIERE



Yves WAKOSA



Véronique GRONDIN-COUPANEC



Commissions municipales

Commission «Finances»

Monsieur Michel THIEN
Monsieur Gilles BOUVANT
Monsieur Pascal GIRIN
Monsieur Daniel BRAYER
Madame Mireille CALEYRON
Madame Yvette JONCHY
Madame Sylvie LACHIZE
Madame Sylvie AUCAGNE
Monsieur Thierry GIRARDOT

Commission «Développement durable, urbanisme»

Monsieur Michel THIEN
Madame Véronique PARIOT
Monsieur Pascal GIRIN
Monsieur Daniel BRAYER
Madame Mireille CALEYRON
Monsieur Gilles BOUVANT
Monsieur Jean-Christophe WADBLEED
Monsieur Ludovic PINCON
Madame Véronique GRONDIN-COUPANEC

Commission «Culture»

Monsieur Michel THIEN
Madame Catherine GIRAUD
Madame Edith LAFORET
Monsieur Gilbert JOMAIN
Madame Anne RIVET
Monsieur Claude KALFON
Monsieur Jean-Luc CHEVALIER
Monsieur Eric MARTIN
Monsieur Yves WAKOSA

Commission «Travaux, bâtiment, voirie»

Monsieur Michel THIEN
Monsieur Daniel BRAYER
Monsieur Pascal GIRIN
Madame Véronique PARIOT
Monsieur Gilbert JOMAIN
Monsieur Jean-Christophe WADBLEED
Monsieur Paul TROUVE
Monsieur Bertrand SILVY
Monsieur Thierry GIRARDOT

Commission «Espaces verts, fleurissement»

Monsieur Michel THIEN
Monsieur Gilbert JOMAIN
Madame Edith LAFORET
Madame Véronique PARIOT
Monsieur Daniel BRAYER
Madame Yvette JONCHY
Monsieur Paul TROUVE
Madame Annie DECK
Madame Lucie RIVIERE

Commission «Affaires sociales»

Monsieur Michel THIEN
Madame Catherine GIRAUD
Madame Anne RIVET
Madame Sylvie LACHIZE
Madame Delphine DUC
Madame Yvette JONCHY
Madame Annie DECK
Madame Valérie VACHE
Monsieur Yves WAKOSA

Commission «Affaires scolaires, périscolaires, petite enfance»

Monsieur Michel THIEN
Madame Mireille CALEYRON
Madame Edith LAFORET
Madame Catherine GIRAUD
Monsieur Claude KALFON
Madame Sylvie AUCAGNE
Madame Valérie VACHE
Monsieur Bertrand SILVY
Madame Lucie RIVIERE

Commission «Jeunesse et sports»

Monsieur Michel THIEN
Madame Edith LAFORET
Monsieur Gilles BOUVANT
Madame Catherine GIRAUD
Madame Anne RIVET
Madame Delphine DUC
Monsieur Jean-Luc CHEVALIER
Monsieur Eric MARTIN
Madame Véronique GRONDIN-COUPANEC

Commission «Appels d'offres»

Monsieur Michel THIEN
Monsieur Gilles BOUVANT
Madame Véronique PARIOT
Monsieur Daniel BRAYER
Monsieur Jean-Christophe WADBLEED
Monsieur Thierry GIRARDOT

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Michel THIEN	Yvette JONCHY
Catherine GIRAUD	Annie DECK
Pascal GIRIN	Valérie VACHE
Gilbert JOMAIN	Yves WAKOSA
Anne RIVET	

Conseillers Communautaires (CAVBS)

- Michel THIEN
- Pascal GIRIN
- Edith LAFORET
- Véronique PARIOT

Délégués de quartiers

Connaissez-vous votre délégué de quartier ?

Ils habitent dans vos quartiers, ils sont attentifs à vos attentes et ont pour missions de porter vos observations à la connaissance de la Municipalité. Suite à l'installation du Conseil Municipal, sept élus ont accepté la responsabilité de délégué de quartier pour ce mandat. Lors de la réunion du 2 juillet dernier, on leur a présenté leur rôle et les quartiers dont ils seront les porte-parole. Découvrez, sur la carte, qui est votre délégué de quartier.

Tél : 04 74 02 27 90



bertrand.silvy@limas.fr



jean-luc.chevalier@limas.fr



annie.deck@limas.fr



paul.trouve@limas.fr



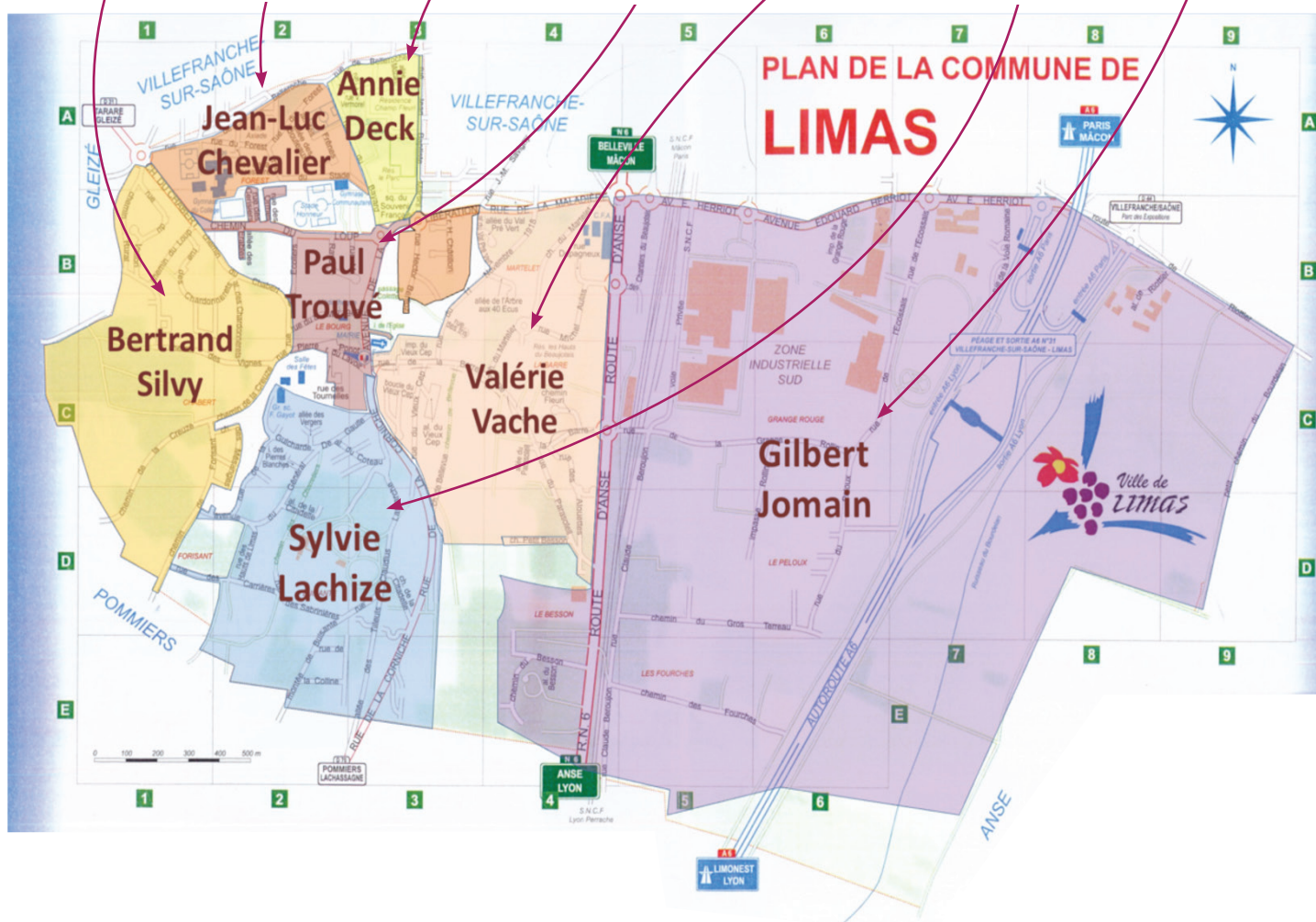
valerie.vache@limas.fr



sylvie.lachize@limas.fr



gilbert.jomain@limas.fr





Conseil Municipal des Jeunes [CMJ]



Des jeunes motivés par la vie communale

Le CMJ est composé de 15 enfants, filles et garçons, âgés de 9 à 14 ans et tous résidant à Limas.

Le Conseil Municipal des Jeunes est un espace d'écoute au sujet de la vie de la commune. Il est un lieu privilégié d'apprentissage et d'animation. Il permet, pour les jeunes qui le composent, de pouvoir s'investir et participer depuis la conception jusqu'à la réalisation des projets (arborétum au parc Guillermet, parcours de santé). C'est aussi un lieu d'apprentissage de la démocratie de proximité qui favorise le dialogue entre les jeunes et les élus. Il permet aussi au Conseil Municipal de connaître et de comprendre les besoins des jeunes.

Les objectifs du Conseil Municipal des Jeunes de Limas sont multiples : améliorer le quotidien des jeunes et communiquer sur l'action du CMJ auprès de ceux-ci. Ils souhaitent aussi

établir du lien entre les générations de la commune et apporter leur soutien aux plus anciens (portage du colis de Noël). Ils se rendent également à toutes les cérémonies officielles.

Cette année 2020 fut particulière aussi pour le CMJ qui a dû mettre ses projets en pause et suspendre ses réunions régulières.

Dès que la situation sanitaire le permettra, les jeunes conseillers reprendront leurs projets et leurs rencontres mensuelles avec plaisir et motivation.

Contact :

Catherine GIRAUD, Adjointe déléguée
aux Affaires sociales, à la culture
et au CMJ

Mail : catherine.giraud@limas.fr

Tél : 06 26 21 60 37



A votre service

Un outil aux services des familles, le Portail Famille vous permet de :



- Consulter et modifier vos données personnelles et familiales
- Réserver, modifier ou annuler la présence de votre [vos] enfant(s) aux accueils périscolaires, à la restauration scolaire et aux accueils de loisirs.
- Consulter vos factures

Vous avez accès au Portail Famille depuis le site internet de la commune.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h, 13h30 à 17h

Samedi : 9h à 12h

Téléphone : 04 74 02 27 90

Fax : 04 74 02 27 99

Mail : contact@limas.fr



Démarches administratives

La Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA) met à votre disposition des services en ligne innovants pour simplifier la vie des usagers.

- Des services accessibles 7j/7, 24h/24 et sans déplacement
- Une démarche plus simple, plus rapide, sans perte de temps
- Quelques clics suffisent pour transmettre le dossier complet (formulaires et pièces justificatives)

Pour ce faire, rendez-vous sur le site www.service-public.fr et laissez-vous guider.



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Les démarches accessibles depuis service-public.fr pour notre commune sont les suivantes :

- Demande d'actes d'état civil (naissance, décès, mariage)
- Déclaration de changement de coordonnées
- Demande d'inscription sur les listes électorales (nouvelle inscription, renouvellement)
- Recensement citoyen obligatoire
- Déclaration d'ouverture de chantier

Quelle pièce ? Où s'adresser ?

- **Carte d'identité :**
 - Mairies de Gleizé, Villefranche, Anse
- **Passeport :**
 - Mairies de Gleizé, Villefranche, Anse
- **Duplicata de permis de conduire :**
 - En ligne uniquement sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
- **Certificat d'immatriculation :**
 - En ligne uniquement sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- **Recensement militaire pour les jeunes atteignant l'âge de 16 ans :** - Mairie du domicile
- **Extrait acte de naissance :** - Mairie du lieu de naissance
- **Reconnaissance avant naissance :**
 - Si l'enfant n'est pas encore né, on peut faire une reconnaissance avant naissance : c'est le papa qui reconnaît l'enfant, à n'importe quel moment. La présence de la mère n'est pas nécessaire :
 - N'importe quelle mairie

- **Extrait acte de mariage :**
 - Mairie du lieu de mariage
- **Extrait acte de décès :**
 - Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt
- **Extrait de casier judiciaire :**
 - Casier judiciaire 44317 NANTES Cedex 3
 - site - Internet : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>
- **Certificat de nationalité française :**
 - Tribunal du domicile
- **Légalisation de signature :**
 - Mairie du domicile
- **Inscription sur la liste électorale :**
 - Toute l'année, jusqu'au 6ème vendredi précédent le 1er tour d'un scrutin.

Vous obtiendrez tous les renseignements concernant ces démarches en mairie, soit au guichet, soit par téléphone au 04 74 02 27 90, soit en vous connectant sur le site Internet de la mairie www.limas.fr ou sur le site www.service-public.fr, soit encore en envoyant un mail à contact@limas.fr

La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône gère de nombreux services de la vie quotidienne pour les 74 000 habitants de son territoire.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE (CAVBS)

À la suite des élections municipales, un nouveau Conseil communautaire a été installé le 15 juillet dernier. Il est composé de 60 conseillers issus des 18 communes de la Communauté d'Agglomération. Pascal Ronzière, âgé de 48 ans, en est le nouveau président. Michel Thien est le 3ème Vice-Président en charge de l'agriculture, la viticulture et l'alimentation. Ses Adjoints, Pascal Girin, Edith Laforet et Véronique Pariot sont Conseillers communautaires.



Pascal Ronzière, nouveau Président de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône



Centre de Limas

LES ÉLUS MUNICIPAUX DE LIMAS DANS LES COMMISSIONS DE LA CAVBS

Afin d'associer largement les élus municipaux aux travaux de la Communauté d'Agglomération, y compris ceux qui ne siègent pas au Conseil communautaire, Pascal Ronzière a proposé que les commissions thématiques où sont examinés les projets de délibérations et les dossiers de fond, leur soient ouvertes. Pour Limas, siègent donc :

- Gilles Bouvant (Finances),
- Pascal Girin (Economie/tourisme/agriculture-viticulture),
- Édith Laforet (Services à la population/politique de la ville),
- Véronique Pariot (Aménagement de l'espace/habitat/mobilités/voirie & environnement/eau et assainissement/rivières et GEMAPI/déchets),
- Catherine Giraud (Culture/patrimoine),
- Jean-Christophe Wadbled (Travaux/bâtiments et équipements communautaires).

PLAN D'AIDE AUX ENTREPRISES : I^{ER} BILAN

Dans le cadre du premier confinement, 600 entreprises ont bénéficié des aides économiques mises en place par la CAVBS et cofinancées par les 18 communes membres. À Limas, 42 entreprises au total ont ainsi bénéficié d'une aide ; 40 entreprises soutenues par le fonds local de solidarité, 1 par le fonds tourisme/événementiel et 1 entreprise par le fonds micro-entreprises et associations.

DU TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

COVOITURAGE ET STATIONNEMENT

Afin d'encourager le covoiturage, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et les municipalités ont identifié des places de stationnement dédiées dans chacune des 18 communes membres. Réalisés en partenariat avec le Département, ces emplacements permettent de faciliter le partage des trajets au départ des cœurs de bourg. Pour Limas, un projet est en cours d'étude avec l'APRR, pour la création de places de covoiturage à l'échangeur « Villefranche sud/centre » de l'autoroute A6.



Panneau covoiturage

HABITAT

Dans le cadre du projet de renouvellement porté par la CAVBS avec les communes de Villefranche, Limas, et Gleizé, une étude va être réalisée sur la résidentialisation de la résidence « En Forest » située à Limas et sur l'aménagement d'espaces extérieurs dans le but d'une meilleure articulation entre cette résidence et le reste du quartier de Bellerroche, notamment le Pôle enfance.

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE : LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MOBILISÉS

Dans le cadre du confinement, tous les services de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) restent ouverts dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les équipements d'accueil collectif du jeune enfant (crèches) de la CAVBS restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé. Les temps collectifs du RAMi (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s itinérant) sont maintenus selon le calendrier disponible sur le site de la CAVBS et l'animatrice reste disponible pour rencontrer les familles.

Les équipements sportifs communautaires (Escale, Nautile, gymnase à Limas, terrains de foot à Denicé, tennis à Lacenas et Villefranche) sont ouverts pour les activités scolaires et périscolaires.

Le conservatoire à rayonnement intercommunal (antennes de Jassans, Limas et Villefranche) est ouvert uniquement pour les élèves des classes à horaires aménagés musique et théâtre, et ceux de cycle 3 qui ont leurs cours en présentiel. Pour les autres publics, l'équipe du conservatoire s'organise pour assurer, dans la mesure du possible, la continuité pédagogique à distance.

Les dossiers du service droit des sols, en particulier les demandes de permis de construire, continuent à être instruits prioritairement par échanges de courriers ou de mails (urbanisme@agglo-villefranche.fr) ou, avec un accueil du public maintenu sur rendez-vous.

La collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables fonctionnent normalement tout comme la déchèterie communautaire située à Arnas selon les horaires habituels : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h avec une application stricte des gestes barrières. Il convient de cocher la case « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public » sur l'attestation de déplacement dérogatoire pour se rendre à la déchèterie.

Cette organisation, à la date du 10 novembre, pourra être adaptée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures édictées et/ou prolongées par l'Etat au plan national. Pour connaître les derniers aménagements, consultez www.agglo-villefranche.fr ou notre page facebook@agglovbs

VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
SAÔNE
agglo

www.agglo-villefranche.fr
et sur les réseaux sociaux



➔ Bibliothécaires bénévoles



Danielle Radkte



Marie-Hélène Poirson



Renée Pasquier



Annie Bouvant



Eliane Monneret

L'implication de bénévoles au sein de la médiathèque de Limas ne date pas d'hier, c'est même l'essence de ce lieu qui, en 1983, a vu le jour dans l'actuelle salle de réunion vitrée de la mairie.

A l'époque, la bibliothèque de village est associative et entièrement gérée par des volontaires.

Elle déménagera plus tard pour investir le bâtiment où elle se trouve encore aujourd'hui. En 2002, une salariée rejoint l'équipe pour permettre une structuration de la médiathèque et l'informatisation de celle-ci.

En 2007, d'importants travaux d'aménagement ont lieu pour créer le lieu que vous connaissez aujourd'hui.

Actuellement, la médiathèque fonctionne avec une salariée à mi-temps et huit bénévoles. Les bénévoles tiennent les permanences d'ouverture sur 13h hebdomadaires, gèrent les prêts et les retours, le rangement et les conseils aux lecteurs. De manière collégiale, les bibliothécaires sélectionnent les livres et CD, puis les équiper (catalogage informatique puis étiquetage et couverture). En dehors de cela, les bénévoles participent également à l'animation du lieu en proposant, des séances de lecture pour les petits, des rencontres pour les adultes, des expositions, des concerts, etc.



Jean-Claude Saddier

A la médiathèque de Limas, chacun a sa spécialité. Danielle Radtke est notre couteau suisse de l'informatique ; elle s'occupe de la communication numérique mais aussi des périodiques et des livres adultes en grands caractères.

Nous avons aussi une reine du polar et du roman noir, c'est Renée Pasquier, elle se fait un plaisir de vous conseiller ses coups de cœur. C'est aussi une pro de la réparation des livres et de la couverture.

Marie-Hélène Poirson, quant à elle, est notre découvreuse de talent de littérature adulte. Passionnée, elle sélectionne, lit, vous propose des critiques et des extraits.

Annie Bouvant et Eliane Monneret s'occupent de



Jacques Biolay

la littérature jeunesse, mais aussi des animations et des lectures pour les enfants. C'est souvent Eliane qui vous propose plâtres, collages et idées de loisirs créatifs, elle sélectionne également les bandes dessinées adultes.

Les documentaires adultes sont gérés par Jean-Claude Saddier.

Jacques Biolay est notre mélomane, il sélectionne les documents sonores de la médiathèque.

Et enfin Martine Di Luzio, la dernière arrivée, prendra petit à petit le relais sur les polars.

La médiathèque de Limas ne pourrait pas vous proposer un tel service sans l'investissement de ces femmes et ces hommes pour la collectivité.

C'est une belle preuve d'engagement et de solidarité !



Martine Di Luzio



...> Les enfants, l'école et la pandémie



Dès la fin des vacances scolaires d'hiver, la COVID-19 est venue perturber tous les services scolaires et périscolaires.

Pendant une première période, tout s'est arrêté... enfin presque puisque les enfants de parents prioritaires (soignants, forces de police, etc.) étaient accueillis par des enseignants pour le travail scolaire, et du personnel municipal pour la surveillance sur le temps de pause méridienne.

Les enseignants se sont mobilisés pour coordonner les apprentissages à distance, et ont dû faire face à de nombreux problèmes : matériel informatique, connexion Internet, etc. Pour les élèves privés de connexion internet, des documents écrits ont été distribués à domicile par les policiers municipaux qui ont toujours été présents sur leurs horaires habituels.

Puis, dans un second temps, une partie des enfants était accueillie en classe : les enfants de

Grande Section en maternelle, de CP et de CM2 et toujours les enfants de parents prioritaires. Les repas froids étaient fournis par les parents, la cantine et les services périscolaires n'ayant pas repris.

En troisième période, tous les parents qui le souhaitaient pouvaient envoyer leurs enfants à l'école, avec un repas froid pris à la cantine et les services périscolaires ont repris.

A partir du 22 juin, la reprise de l'école était obligatoire pour tous les élèves. Environ 90% des élèves étaient présents. Des repas chauds ont à nouveau été servis à la cantine.

Un fonctionnement presque normal reprenait ... Sauf que, depuis le début de la pandémie, des protocoles sanitaires stricts étaient imposés et très souvent les informations arrivaient pour une application immédiate (non-croisement des groupes d'enfants, lavages de mains, désinfection des locaux et du maté-

riel...). Tout au long de cette période, la mairie a fourni des masques, du gel hydroalcoolique et a mis du personnel d'animation à disposition pour faciliter le travail des enseignants (constitution de groupes, accompagnement des enfants pour le lavage des mains, passages aux toilettes...).

Le centre de loisirs a pu rester ouvert en juillet et fin août en respectant, là encore, un protocole sanitaire strict.

Pendant cette période difficile, les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire ont pris du retard et ne pouvaient donc plus être terminés pour la rentrée de septembre. Comme tout chantier de cette ampleur, il a entraîné certaines contraintes : déplacement du lieu d'entrée, cours du bas amputée, déplacement de la cantine pour le centre de loisirs pendant l'été.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec des horaires de rentrée décalés et toujours avec des protocoles sanitaires stricts.

Les travaux du restaurant scolaire ont été terminés pendant les vacances d'automne et les en-

fants ont pu découvrir leur nouveau restaurant : plus vaste, plus clair, avec du mobilier et de la vaisselle neuve.

Au retour des vacances d'automne, pour augmenter la distanciation au restaurant de l'école maternelle, seuls quarante enfants y sont accueillis, les autres, les plus grands, déjeunant au restaurant de l'école élémentaire dont la capacité a été nettement augmentée par les travaux réalisés.

La mairie a embauché deux personnes pour assurer une désinfection accrue des deux écoles, maternelle et élémentaire.

2020 a été une année « particulière » au cours de laquelle la pandémie a compliqué le travail de tout le monde mais avec la bonne volonté de chacun, les services fonctionnent dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Merci à l'ensemble des acteurs qui ont œuvré pour traverser cette crise sanitaire au mieux.

Micro-crèche et RAM

Pendant le premier confinement, la micro-crèche a été fermée du 16 mars au 8 mai inclus. A partir du 11 mai, l'activité a repris avec un effectif réduit et, à partir du 1^{er} juin l'ouverture a été totale. Dès la reprise, un protocole sanitaire a été mis en place et tous les parents l'ont respecté. Actuellement la micro-crèche fonctionne avec tous les enfants. La municipalité a mis à disposition du personnel : des masques, du gel et des lingettes désinfectantes.

Le Relais Assistantes Maternelles a été fermé à la même période. Une continuité du service a eu lieu pendant tout le confinement. La responsable du Relais a assuré une permanence téléphonique pour les parents et

les assistantes maternelles. Une fois par semaine, une activité manuelle était proposée. Dès le 11 mai, l'activité a repris normalement au relais, un protocole sanitaire a été établi pour les temps collectifs.

Depuis, la situation s'étant dégradée, les temps collectifs sont limités à trois assistantes maternelles avec les enfants dont elles ont la garde. Pendant toute cette période de confinement, le RAM reste à la disposition des familles en recherche de mode de garde, et assure un suivi administratif auprès des assistantes maternelles et des parents.

La responsable, Mme Saphia Aissaoui assure cette tâche avec professionnalisme.

➤ Des masques en tissus pour Limas

Mi-avril, le Maire de Limas a lancé l'initiative d'une commande groupée de masques pour les communes volontaires de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. En parallèle et en dépit des difficultés à s'approvisionner en tissus et élastiques, une action de confection de masques alternatifs a été lancée par Pascal Girin et son épouse.

Dix-huit couturières ont d'abord répondu à leur appel. D'autres les ont rejointes au fil des semaines jusqu'à atteindre le nombre de 65 personnes bénévoles. Cette belle chaîne de solidarité s'est rapidement organisée en ateliers de confection dans les foyers limassiens : certains découpaient les tissus, d'autres assemblaient ou cousaient, d'autres encore repassaient, approvisionnaient en fournitures, préparaient et livraient.

N'oublions pas le personnel de la mairie qui était également sur le pont pour le traitement des commandes et la livraison des fournitures, le recensement des demandes et les réclamations traitées par téléphone ou par mail. Dans un premier temps, ce sont plus de 1 400 masques qui ont été confectionnés et distribués fin avril, en priorité aux seniors de plus de 70 ans. Denrées rares du confinement, ces masques de protection étaient très attendus car devenus indispensables lors des déplacements autorisés (visite médicale, courses à proximité, etc.). Début mai, place au conditionnement des masques commandés précédemment par la mairie pour l'ensemble des habitants.

Vingt et un bénévoles se sont retrouvés à la salle des fêtes pour préparer les 2200 sachets de deux masques distribués dans toutes les boîtes aux lettres. Les foyers de plus de deux personnes ont pu bénéficier de masques supplémentaires mis à leur disposition lors de permanences tenues par des bénévoles. Fin mai, c'était au tour des animatrices du centre de loisirs de se mobiliser pour préparer la distribution des masques offerts, cette fois-ci, par la Région Auvergne Rhône-Alpes et distribués par l'équipe de bénévoles.

En chiffres

1200 m d'élastiques et 120 m de tissus pour la confection des masques.
65 bénévoles pour l'ensemble de l'atelier masques.
1400 masques alternatifs confectionnés par les bénévoles.
6000 masques commandés par la ville et distribués dans les boîtes aux lettres.
5000 masques offerts par la Région et distribués par les bénévoles.



→ Approvisionnement pendant le confinement

Lors de l'entrée en confinement du mois de mars dernier, les Limassiens ont, dans un premier temps, été privés de leurs marchés habituels du mardi et du samedi.

La Municipalité a pris contact avec les producteurs et primeurs de Limas afin de recenser les solutions proposées pour assurer l'approvisionnement des Limassiens en fruits et légumes. Très rapidement, chacun s'organisait pour la mise en place avec la livraison à domicile ou de retrait de commandes sur les exploitations.

En parallèle, la ville a adressé sa demande de maintien du marché auprès de la Préfecture qui a finalement été acceptée le 30 mars, permettant ainsi aux Limassiens de se réapprovisionner



en fruits et légumes à proximité des autres commerces du centre bourg. Ces derniers ont maintenu leurs activités en adaptant leurs horaires, dans des conditions sanitaires difficiles à respecter en l'absence de masques.

→ Initiatives artistiques

De fin mars au 11 mai 2020, les habitants des hauts de Limas ont, comme beaucoup d'autres, applaudi à 20h en hommage aux soignants et aux travailleurs pendant le confinement.

Deux musiciens professionnels habitant le lotissement n'ont pas manqué de faire une aubade devant chez eux chaque soir pour le plaisir des riverains. Daniel Chambard et Gilles Pariot ont d'abord joué un morceau chacun de leur côté pour leurs voisins proches. Puis le public appréciant et venant des rues alentour, profitant parfois de leur autorisation de sortie d'une heure pour promenade, pour venir écouter, les aubades se sont certains jours, étoffées. Les autres musi-

ciens du quartier professionnels ou amateurs ont ainsi occasionnellement participés : Hugo Mondière, Maud Martin, Ludovic, Cynthia et Lee-lou Pinçon, Valentin Pariot, Christophe Kibbler nous ont montré leurs talents.

Ces mini-concerts, en extérieur, dans le respect des distanciations physiques étaient l'occasion de se retrouver, de discuter et même de boire un coup ensemble, chacun apportant son verre plein, rendant le confinement plus supportable.



Travaux d'extension du restaurant scolaire



Retour sur un important chantier

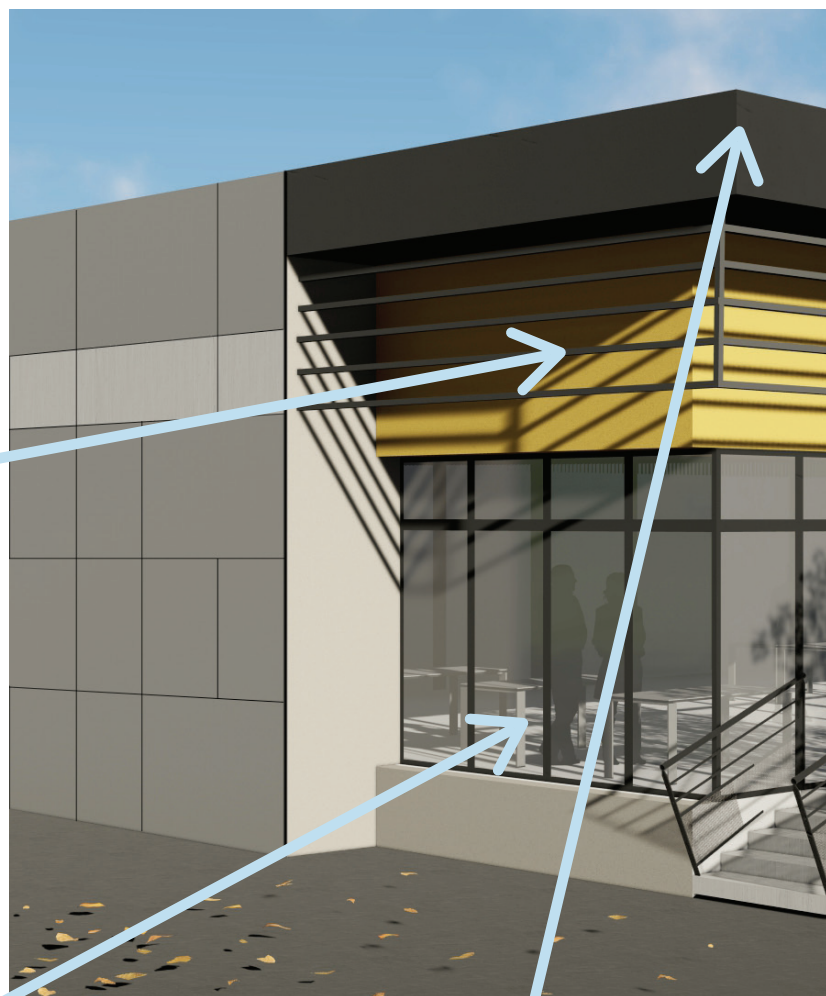
Pour répondre au besoin croissant du restaurant scolaire, un important chantier d'extension a débuté en janvier et s'est terminé en novembre 2020. Aujourd'hui le restaurant scolaire dispose de 260 places, contre 156 avant extension, réparties sur 280 mètres carrés. C'est un espace spacieux, lumineux et confortable.

CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR (CTA) :

La qualité de l'air est une notion extrêmement importante c'est pourquoi le choix de la CTA s'est porté sur un système innovant. Il s'agit d'une Centrale de Traitement d'Air double flux qui permet une récupération de l'énergie thermique à hauteur de 75 %. L'air vicié est récupéré et utilisé pour réchauffer l'air venant de l'extérieur. Cet air chaud, en période hivernal, est ensuite injecté dans la salle du restaurant. Ce système permet de réaliser d'importantes économies d'énergie.

MOBILIER ECO-CONCU ET ECONOMIQUE :

Un nouveau mobilier a été installé dans le restaurant scolaire. Fabriqué de manière responsable pour l'environnement, c'est aussi un mobilier ergonomique et léger qui en facilite l'utilisation pour les enfants et la manipulation pour le personnel.



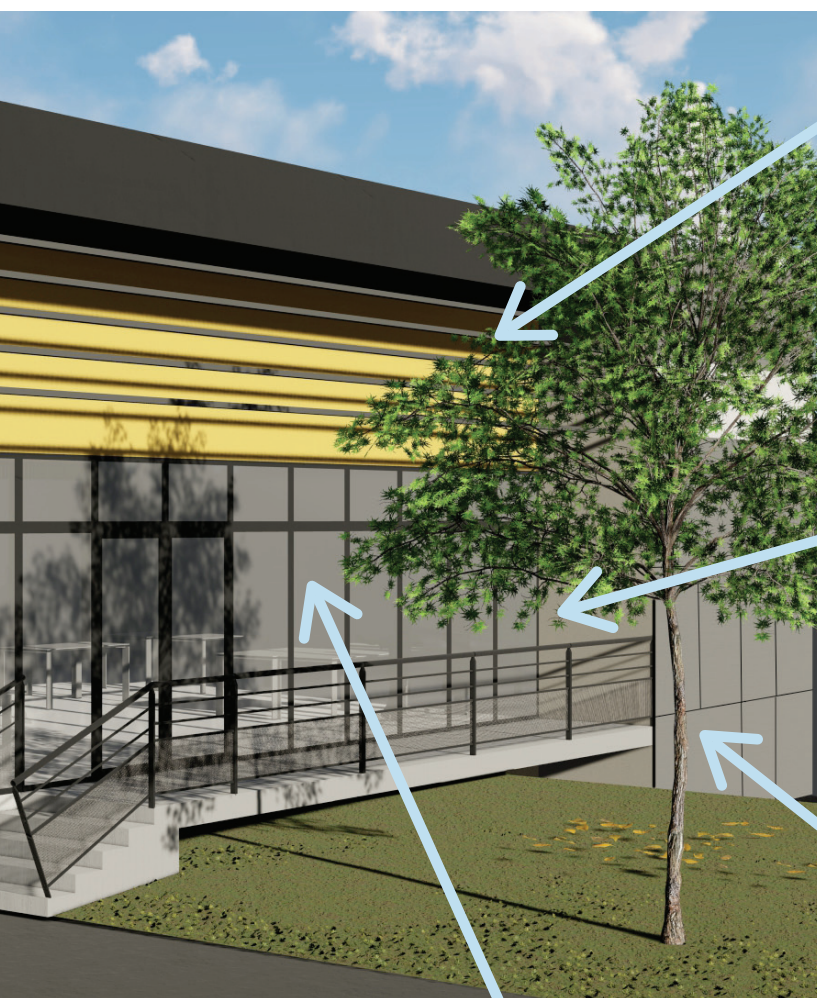
TOITURE VEGETALISEE :

Dans la continuité d'une démarche axée sur le développement durable, une toiture végétalisée couvre le restaurant scolaire.

Ce grand « jardin de toit » combine de multiples atouts ; il diminue les nuisances sonores et contribue à réguler les températures excessives en été. D'un point de vue écologique, il contribue aussi à préserver la biodiversité. Pensé comme un prolongement du parc Guillermet, il offre un habitat supplémentaire aux insectes et joue un rôle de « puits » en récoltant les eaux de pluie.



de l'année 2020 !



ECLAIRAGE NATUREL :

Le confort visuel est essentiel pour l'utilisation d'un lieu de vie. C'est pourquoi, l'éclairage naturel a été privilégié par rapport à l'éclairage artificiel via l'installation de deux grands puits de lumière. Pour répondre au besoin de lumière pendant les heures sombres, des dalles LED, trois fois moins consommatrices d'énergie que des néons classiques, ont également été installées.

PANNEAUX ACOUSTIQUES :

Le volume sonore dans une salle de restauration collective peut vite être inconfortable pour les utilisateurs comme pour le personnel municipal. Pour remédier à cela et offrir un espace plus serein et reposant, des panneaux acoustiques ont été installés sur les murs pour absorber le bruit.

SALLE D'ÉCHANGE :

Au rez-de-chaussée de cette extension, une salle d'échange a été créée. Cette salle polyvalente dans son utilisation, propose un espace de 100 mètres carrés.

SURFACES VITRÉES :

L'exposition du bâtiment et le positionnement des surfaces vitrées ont été pensés en respectant les principes de l'architecture bioclimatique. Au niveau du restaurant, côté Est, deux grandes percées ont été agencées pour une vue sur le parc. Côté Nord, afin de limiter les déperditions énergétiques, le mur est d'un seul tenant. Ce choix de profiter astucieusement de l'exposition du soleil allie confort d'usage, économie d'énergie et préservation de l'environnement.





...> Médiathèque Municipale

La Médiathèque Municipale de Limas vous propose l'accès à plus de 25 000 références ; des livres pour la jeunesse, les ados et les adultes ; de la fiction, des documentaires, mais aussi des BD, des CD et des revues.

Au-delà du service de prêt de livres, la médiathèque est un lieu convivial, de partage et de découverte. Elle accueille de manière ponctuelle ou régulière, les élèves des écoles maternelle et élémentaire, les enfants du centre de loisirs de 3 à 12 ans. Elle se déplace aussi au Relais d'Assistants Maternelles et à la micro-crèche mensuellement pour conter des histoires aux tout-petits. La médiathèque propose plusieurs services : le portage de livres à domicile ainsi que l'accès libre et gratuit à internet via une borne multimédia.

Grâce à la Médiathèque Départementale du Rhône, chaque lecteur a accès à un catalogue de ressources numériques en ligne. Apprendre une langue étrangère, se former à un logiciel de comptabilité, regarder une série, c'est possible et

gratuit ! Demandez la création de votre compte lecteur auprès des bibliothécaires.

En 2020, la vie de la médiathèque a été bousculée. Elle a été contrainte de fermer ses portes à chaque confinement et d'annuler ses événements à destination des enfants et des adultes. Malgré tout, elle a proposé un système de « prêts à emporter » pour permettre aux Limassiens de garder ce lien avec la lecture. Bien plus que le prêt des livres, nous nous rendons compte que c'est ce lien social entre les bibliothécaires et les lecteurs qui est précieux dans la vie de notre commune !

Contact :

Floriane GUY, responsable

Tél : 04 74 02 27 97

Mail : mediatheque@limas.fr



➤ Lutte contre le moustique tigre

Installé sur la commune depuis 2015, le moustique-tigre s'est répandu dans de nombreux quartiers. En effet, ces insectes nuisibles trouvent aisément leurs gîtes de reproduction (gîte larvaire) parmi les objets ou endroits où l'eau stagnante permet leur reproduction en moins de 8 jours. Une femelle moustique peut pondre entre 1500 et 3000 œufs pendant son mois de vie.

Ils trouveront également leur gîte de repos au milieu des haies, feuillages et végétations denses.

La lutte contre le moustique-tigre est l'affaire de tous. Le premier geste est de faire la chasse aux gîtes larvaires qui entourent nos habitations.

Suite aux campagnes de sensibilisation de la population et sous l'impulsion de l'adjoint chargé de la vie de quartier, la Municipalité a lancé en 2019 un plan d'actions débutant par la formation d'un élu et d'un agent municipal organisée par le Département du Rhône.

L'étape suivante de cette lutte contre le moustique-tigre, en complément de la suppression des gîtes larvaires potentiels, est l'utilisation de pièges qui visent à empêcher la ponte et le développement des larves. Pour que cette action soit efficace, il est nécessaire de déployer ce type de piège sur toute la commune.

Il nous fallait trouver des solutions efficaces, économiques et respectueuses de l'environnement. Toutefois, il convenait de tester en grandeur nature l'efficacité de cette technique à l'échelle d'un quartier. C'est ainsi qu'entre les mois de mai et octobre, 14 pièges ont été installés dans les jardins des familles volontaires de la rue Humbert Chatillon, grâce à l'engagement de Jean-Luc Chevalier, conseiller municipal.



Cette expérience ayant donné des résultats favorables avec une baisse avérée de nuisances, il a été décidé de favoriser l'acquisition de ce type de pièges à l'ensemble de la population de Limas. Dès le premier trimestre 2021, il sera proposé aux habitants d'acquérir ces pièges auprès d'une association limassienne avec laquelle une convention sera établie.

Il ne nous a pas été permis d'organiser la réunion publique prévue dans le plan d'actions pour informer la population.

Les Limassiens intéressés pour participer à cette action peuvent dès à présent se faire connaître auprès de la mairie par courriel sur contact@limas.fr ou par téléphone au 04 74 02 27 90.

... Des défibrillateurs sur la Commune

Ils sont arrivés l'été dernier. Peut-être les avez-vous déjà croisés sans y prendre garde ? Quatre d'entre eux ont élu domicile à l'intérieur des bâtiments municipaux : à la salle des fêtes, au gymnase du collège, au stade Jean Thévenet et au stade des Frênes. Vous pouvez aussi en trouver un autre sur le parvis de la mairie et encore un à proximité de la salle d'évolution. Ils sont verts, carrés et peuvent vous aider à sauver une vie... bienvenue à nos six défibrillateurs !

Un défibrillateur automatique est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes

d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, il contribue à augmenter significativement les chances de survie. Toute personne, même non médecin, peut l'utiliser si cela est nécessaire.

Des séances de formation à l'utilisation du défibrillateur sont prévues pour les agents publics mais aussi pour les membres d'associations utilisatrices des bâtiments communaux.

Le plan de localisation des défibrillateurs est consultable sur : www.limas.fr

Le saviez-vous ?

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.



... 52 gestes pour la planète

Le réchauffement climatique, la pollution des océans ou la mauvaise qualité de l'air sont des problèmes planétaires. Nous ne résoudrons rien à notre niveau mais rien ne se résoudra sans nous non plus. Alors, comment faire pour contribuer à notre manière ? Comment apporter notre pierre à l'édifice ?

Nous faisons déjà tous des gestes pour la planète, des gestes simples, des habitudes. A tel point que nous ne nous en rendons parfois même plus compte. Faire que de nouveaux petits gestes deviennent des réflexes, voilà notre objectif.

Depuis le mois d'octobre, la ville a lancé l'opération « 52 gestes pour la planète », soit un geste chaque semaine, sur une année, pour qu'il devienne un automatisme pour chacun d'entre nous. L'objectif est que nous gardions cette habitude au bout d'une semaine et que nous tentions d'en acquérir une autre. Lançons-nous un défi : être un maximum de Limassiens à adopter autant de gestes que possible.

Chaque mardi, sur Facebook, un nouveau geste est proposé en vidéo.

Le but n'est pas que quelques-uns fassent beaucoup mais que tout le monde fasse un peu, un peu plus, et encore plus.

Alors, rejoignez-nous sur la page Facebook et essayons ensemble !





...> Expression libre

Vivre et agir à Limas - Groupe Majoritaire

Madame, Monsieur,

Chère Limassienne, cher Limassien,

Nous sommes heureux et fiers que vous nous ayez encore accordé votre confiance pour ce nouveau mandat à l'issue du premier tour des élections du 15 mars 2020.

C'est une équipe majoritaire renouvelée avec 11 nouveaux conseillers municipaux et 11 conseillers municipaux expérimentés qui est engagée autour de notre Maire, Michel Thien.

Les engagements pris pendant la campagne fixent notre cap pour ces 6 années :

- Continuer à trouver les économies d'énergie
- Préférer la végétalisation des espaces (cours d'école) à l'artificialisation des sols.
- Maîtriser le développement de l'urbanisme en privilégiant le cadre de vie.
- Permettre à nos enfants d'être accueillis et de se fabriquer des souvenirs au sein de nos structures périscolaires.
- Faire que les plus âgés puissent demeurer à Limas en leur permettant d'accéder à des logements adaptés à l'évolution de leur situation.
- Continuer à soutenir nos associations bien malmenées par cette crise alors qu'elles participent activement à faire battre le cœur de notre commune.
- Être un acteur majeur au sein de l'Agglo pour que le développement des services intercommunaux soient accessibles au plus grand nombre.

Tout ceci devant contribuer à notre engagement majeur qu'est le

Limas Ensemble pour l'Avenir (LEA)

Chères Limassiennes, chers Limassiens

La crise sanitaire que nous vivons oblige à revoir nos certitudes et à chercher en nous des moyens d'adaptation et d'orientation.

Le monde actuel en perpétuel recherche de croissance n'est pas durable. Ce modèle de développement peut à tout moment être remis en cause par des événements extérieurs tels que virus, épisodes climatiques qui deviennent fréquents.

Dans ce monde redevenu incertain, les vieilles recettes ne sont plus d'actualité. Comment alors imaginer l'avenir, pour nous, à court terme, mais aussi pour nos enfants ?

Les élus doivent être capables de proposer une vision à leurs concitoyens, d'anticiper et d'investir pour accompagner les mutations sociétales et répondre aux attentes des administrés.

La municipalité a une réelle responsabilité ; et les élus de LEA sont force de proposition et prêts à coopérer dans la clarté avec la majorité municipale et tous les acteurs de la société civile.

L'information aux Limassiens sur les « 52 gestes pour la planète » (cf. www.limas.fr) est un début pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

D'autres actions sont à réaliser rapidement avec une volonté forte : la végétalisation de la commune, la maîtrise de la perméabilité des sols, la maîtrise des énergies consommées par les bâtiments communaux, la favorisation du co-voiturage, la réalisation du jardin potager... Nous apporterons notre expertise dans la réalisation de ces promesses faites par la majorité élue pendant la campagne.

Notre groupe LEA travaille actuellement à l'étude de projets pour notre commune :

maintien du bien-vivre à Limas, tout en maîtrisant les finances et préservant les contribuables de la pression fiscale.

Bien que ce mandat ait démarré dans des conditions exceptionnelles avec les défis qui s'imposent à notre société ; entre la crise sanitaire, la crise économique qui en découle, mais également la crise de confiance de la population, notre équipe n'a jamais cessé de travailler pour contribuer au maintien des services municipaux et faire aboutir les projets lancés, comme l'extension du restaurant scolaire.

Depuis mars 2020, nous avons été amenés à agir dans des délais très courts, avec des informations contradictoires et des protocoles changeant chaque semaine.

Une grande partie de nos membres élus et soutiens de notre groupe se sont mobilisés pendant ce premier confinement lorsqu'il s'agissait d'aider une partie de la population la plus fragilisée ou de participer aux opérations de confection et distribution des masques alternatifs pour tous les Limassiens.

Nous restons confiants sur l'issue favorable de cette crise sanitaire mondiale et nous continuerons à être sur le terrain auprès des écoles, des services municipaux, des associations, des entreprises, des commerçants et de la population pour que la vie reprenne et que nous puissions continuer à bien-vivre à Limas.

Toute l'équipe de « VIVRE ET AGIR A LIMAS » vous souhaite une très bonne année 2021.

Contact : val-2020@orange.fr

- Améliorer la mobilité des piétons et cyclistes, garantir la sécurité et un accès agréable lors des périodes de fortes chaleurs ;
- Augmenter le nombre d'arbres présents sur la commune résistant aux sécheresses ;

- Réduire la facture « éclairage public » grâce à une plage d'éclairage plus réduite et en adéquation avec les besoins des habitants ;
- Proposer un plan d'action pour limiter les nuisances liées aux moustiques-tigres ;

- Favoriser les échanges générationnels en imaginant une maison de retraite avec des espaces d'accueil pour les jeunes de la commune. Concernant la transition énergétique toujours, élus et habitants membres de LEA participent :

- à la création d'une coopérative de production d'électricité solaire initiée par la commune de Villefranche-sur-Saône.

- au projet RER qui permettrait de relier plus rapidement les villes du Rhône et notamment Lyon.

La démocratie participative, l'échange et le dialogue sont impératifs pour la mise en place de ces actions et la construction des réponses adaptées. L'information et la participation régulières des habitants aux différents projets ainsi que les réunions de quartier seront facteurs de succès.

Nous vous souhaitons une belle année 2021 pleine de renouveau et d'ambitions.

Vos élus LEA : Thierry Girardot, Lucie Rivière, Yves Wakosa, Véronique Grondin-Coupanec.

Contact : ael.limas@gmail.com / Facebook : Limas Ensemble pour l'Avenir



Extension du restaurant scolaire

